

Office suisse du tourisme

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **3 (1920)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ces efforts ne sont pas encore définitifs, mais nous espérons que les appuis accordés jusqu'ici à l'Office du Tourisme ne lui feront pas défaut à l'avenir.

E. Office suisse du tourisme.

1. Organisation.

L'Office suisse du Tourisme, institution permanente de l'Association nationale pour le développement du tourisme, a son siège principal à *Zurich* et un bureau auxiliaire à *Lausanne*. Il a à sa tête un directeur, deux chefs de division, dont l'un porte le titre de vice-directeur, le chef de la succursale de Lausanne et un secrétaire de direction. Ces fonctionnaires se réunissent périodiquement *en conférences de direction* pour examiner les travaux projetés ou exécutés, pour en discuter, pour prendre les décisions adéquates, de manière à assurer à l'activité de l'Office l'unité voulue et pour adopter les propositions à présenter au Comité de Direction.

Un règlement de service répartit les affaires entre le directeur et les chefs de division, il fixe leurs attributions et leurs compétences respectives, ainsi que les droits et les obligations de tous les fonctionnaires et employés de l'Office. Un second règlement de service détermine les attributions et les compétences du chef de la succursale de Lausanne, dont le personnel est soumis aux mêmes dispositions que celui du siège principal.

2. Fonctionnaires et employés.

En 1920, l'état du personnel de l'Office a été le suivant:

M. A. Junod, directeur et chef de la division de propagande et publicité.

M. B. Quattrini, vice-directeur et chef de la division du trafic.

M. Dr. O. Töndury, chef de la division de l'économie publique et de la statistique.

M. Dr. A. Wellauer, chef du bureau auxiliaire de Lausanne.

M. M. Jaton, secrétaire de la direction.

Le personnel compte en outre:

à Zurich, sept secrétaires et sténo-dactylographes et un commissionnaire-expéditeur;

à Lausanne, une sténo-dactylographe.

3. Locaux.

L'Office suisse du Tourisme occupe à Zurich le premier étage, soit dix pièces, de l'immeuble « Verkehrshof », Löwenstrasse 55. Il a en outre loué plusieurs locaux d'une maison attenante, dans la cour du même immeuble, afin d'y loger ses archives et le nombreux matériel de publicité mis à sa disposition par les sociétés suisses de développement et les entreprises de transports, pour être expédié à l'étranger.

Le bureau auxiliaire de l'Office se trouve depuis le 1^{er} janvier 1920 à la Place St-François 6, à Lausanne.

4. Activité de l'Office suisse de tourisme.

a) Généralités.

L'année 1920 a été pour l'Office suisse du Tourisme la première période de complète activité, le second semestre de 1918 et l'exercice 1919 ayant été plutôt consacré à l'organisation, à des recherches et à des études.

En Suisse, comme à l'étranger, l'Office s'est efforcé de nouer et d'entretenir des relations avec les autorités, les entreprises de transports, les groupements s'intéres-

sant au tourisme suisse et aptes à lui rendre des services. Relevons entre autres les relations avec les Départements fédéraux de l'Intérieur, de Justice et Police et des Postes et Chemins de fer; la Direction générale, les Directeurs d'arrondissement et divers services des C. F. F., les Gouvernements cantonaux, les autorités de nombreuses villes, la Société suisse des Hôteliers, l'Union des sociétés suisses de développement, les entreprises de transport, la Nouvelle Association du Gothard, l'Association pour le trafic de la Suisse orientale, l'Automobile Club de Suisse, le Touring Club suisse, l'Union des chemins de fer secondaires suisses, l'Union des Entreprises suisses de navigation, l'Association Pro Sempione, l'Association des peintres, sculpteurs et architectes suisses, les sections de la Société suisse des Hôteliers et les sociétés suisses de développement, les sociétés sportives, les sociétés pour le développement de la navigation fluviale, le Bureau suisse de renseignements pour l'achat et la vente des marchandises, les représentants diplomatiques et consulaires suisses à l'étranger, la Nouvelle Société Helvétique en Suisse et à l'étranger, les associations et groupements poursuivant à l'étranger des buts analogues à ceux de l'Office suisse du tourisme, les sociétés suisses à l'étranger, etc.

Le travail interne de l'Office comporte l'organisation d'une bibliothèque et d'archives relatives au tourisme, au trafic et à l'hôtellerie, la réunion de photographies, de diapositifs pour projections, d'affiches, de gravures et de tableaux, la concentration du nombreux matériel de publicité édité par les sociétés de développement ou les entreprises de transport et sa diffusion à l'étranger.

Comme en 1919, les membres de la direction siégeant à Zurich et indiqués plus haut ont été fréquemment réunis en *conférences de direction*. Suivant les besoins, M. le Dr. Wellauer a aussi été appelé à assister à ces séances, au cours desquelles ont été examinées, en 1920, près de 200 questions ayant trait aux travaux des trois divisions de l'Office, de la succursale de Lausanne et des représentants de l'Office à l'étranger.

L'année 1920 marque un véritable progrès surtout dans les domaines suivants de l'activité de l'Office:

Réunion du matériel de publicité et son expédition aux agences de voyages, aux consulats suisses et aux sociétés suisses à l'étranger. Envoi aux mêmes organisations, autorités et groupements de nombreux agrandissements photographiques, affiches et tableaux destinés à la décoration murale ou à l'exposition dans des vitrines.

Organisation rationnelle et systématique de la réclame à l'étranger, par la presse, par l'affiche, par des conférences ou des expositions.

Intervention constante de l'Office dans toutes les questions relatives au trafic voyageurs des entreprises suisses de transport, à la circulation routière, à l'aviation, à la police des étrangers, à la navigation fluviale, etc.

Service d'informations et envoi de matériel aux étrangers de plus en plus nombreux qui s'adressent directement par correspondance à l'Office du Tourisme pour en obtenir des renseignements.

Nous ne pouvons entrer dans tous les détails de l'organisation et de l'activité de l'Office du Tourisme surtout en ce qui touche le service d'informations précité, les relations avec tous les intéressés au mouvement des étrangers, les travaux en préparation, les démarches nombreuses faites auprès des autorités dans le but de développer le trafic et le tourisme suisses. Nous croyons pouvoir constater d'une manière générale que l'Office suit une marche progressive réjouissante en ce qui concerne

les travaux exécutés et les études faites en vue de l'avenir. Nous nous bornons à énumérer plus loin les travaux effectués en 1920 par les trois divisions et le bureau auxiliaire de Lausanne, mais nous tenons à relever que la démarcation entre l'activité des divisions n'est pas toujours facile à établir. Ceci se manifeste surtout dans les relations entre la division de propagande et celle du trafic; le chef de cette dernière, en sa qualité de vice-directeur, participe d'une manière très active à certains travaux de la première division, entre autres à ceux touchant la représentation de l'Office à l'étranger. D'autre part, les travaux du bureau auxiliaire de Lausanne, qui chevauchent les trois divisions, ne peuvent faire l'objet d'une rubrique spéciale à moins de s'exposer à des répétitions. L'activité de notre succursale embrasse en effet les trois domaines de la publicité, du trafic et de l'économie publique, notamment en ce qui concerne la Suisse occidentale dans ses rapports avec les pays néo-latins. Elle coopère à l'étude et à l'exécution des tâches relatives à la propagande, au trafic et à l'économie publique, de manière à faciliter la solution des problèmes intéressant le mouvement des voyageurs et la politique des transports en Suisse romande.

b) Division de propagande et de publicité.

Agences. Notre Office a des représentations à l'étranger, en Argentine, en Suède, au Danemark, en Hollande, en Belgique, en France, en Italie, aux Etats-Unis et à Batavia. Des négociations sont en cours pour sa représentation en Espagne, en Grèce, en Angleterre et en Allemagne.

Plutôt que de créer des agences indépendantes dont l'entretien serait disproportionné à nos ressources, nous avons passé des contrats avec des agences déjà existantes ou avec des sociétés.

En *Hollande*, nous sommes représentés par les agences Lindeman & Co. à la Haye, et van Ligten à Amsterdam. Ces deux maisons ont des succursales dans diverses villes de Hollande.

En *Belgique*, les intérêts du tourisme suisse ont été confiés à la Chambre suisse de Commerce, à Bruxelles et à nos compatriotes MM. Eberhard Frères, à Anvers.

En *Italie*, nous sommes représentés par la Navigazione Generale Italiana, dont le siège principal est à Gênes, avec des bureaux dans tous les principaux centres de la Péninsule. Dans le but de contrôler et de coordonner l'activité des agences de cette Société, nous avons délégué en Italie M. Tamò qui concentre entre ses mains tous les intérêts du tourisme suisse en Italie et qui entretient aussi dans ce but des relations avec d'autres agences de voyages que les bureaux précités. Les résultats obtenus jusqu'ici par cet inspectorat sont des plus favorables et nous songeons à créer des postes analogues dans d'autres pays, si nous trouvons des fonctionnaires capables et si nos moyens financiers nous le permettent.

En *France*, notre représentation est assumée jusqu'à ce jour dans une seule ville, à Marseille, par le Consul de Suisse; mais nous cherchons à établir d'autres agences à la Riviera, à Lyon, etc. Nous entretenons en outre les meilleures relations avec l'Agence des Chemins de fer fédéraux à Paris et nous étudions les moyens de développer la représentation de nos intérêts dans cette dernière ville.

A *Batavia*, c'est aussi le Consul de Suisse qui représente nos intérêts dans les Indes Orientales.

Aux *Etats-Unis*, la puissante société « American Express Company », qui vient de développer son activité dans le domaine du tourisme à côté des expéditions et de

la banque, a été chargée de nos intérêts. Grâce aux nombreuses agences de cette entreprise, nous espérons atteindre le public voyageur jusque dans les régions les plus éloignées de l'Amérique du Nord. Bien que le contrat conclu entre cette Compagnie et notre Office n'engage que les agences sises aux Etats-Unis, ses bureaux de voyages en Europe s'occupent aussi des intérêts du tourisme suisse.

Nous entretenons d'ailleurs les meilleures relations avec d'autres agences de voyages dans toutes les parties du globe, Thos. Cook & Co., Alpine Sport Limited, G. Lunn, Tours, Frank Tourist Office, Reymond Whitcomb Co., Bureau officiel de renseignements à Bruxelles, Bennet & Cie., Nordisk Reisebureau, Association hollandaise pour le mouvement des étrangers à la Haye, Daily Mail Travel Bureau, Supervielle & Cie., etc. de même qu'avec les agences officielles des C. F. F. à Berlin, Londres, Paris, New-York et l'Association nationale pour les industries touristiques, à Rome.

Des négociations sont en cours avec la Légation de Suisse à Madrid, le Consulat de Suisse à Barcelone et des agences de voyages en *Espagne* en vue de notre représentation dans ce pays.

En *Angleterre*, nous avons l'intention de créer un poste d'inspecteur des intérêts du tourisme suisse et de correspondant de la presse anglaise.

Dans les *pays scandinaves* nous sommes en relations avec des agences de voyages, tandis qu'en *Grèce* nous croyons pouvoir recourir à la collaboration de la Nouvelle Société Helvétique et de la Ligue Gréco-Suisse à Athènes.

En *Argentine* enfin, nous avons conclu un contrat provisoire, à titre d'essai, avec la Nouvelle Société Helvétique, à *Buenos-Aires*.

Ce qui précède montre que nous cherchons à étendre notre représentation à l'étranger en recourant à des agences de voyages déjà existantes, à des institutions ou à des maisons de commerce suisses et à nos représentants consulaires. Les expériences faites nous permettront de développer plus tard notre activité dans l'une ou l'autre direction. Dès maintenant nous tenons à relever l'intérêt et la sympathie témoignés à l'Office par le Département Politique fédéral et plus spécialement par le Service consulaire de la Division des affaires étrangères.

A côté d'inspecteurs du tourisme suisse à l'étranger, l'Office a recours à des correspondants et rédacteurs réguliers ou temporaires, chargés de défendre les intérêts du tourisme.

Expositions. Donnant suite à des ouvertures qui lui ont été faites, notre Office a décidé d'organiser aux *Etats-Unis* une *Exposition* suisse des Beaux-Arts, placée sous le patronage du Ministre de Suisse à Washington. L'initiative de cette manifestation remonte à MM. Cough et Wolfensberger ainsi qu'à M. Fox, directeur du Musée des Beaux-Arts de Brooklyn (New-York). L'exposition sera d'abord inaugurée dans cette ville, puis se transportera successivement pendant l'année 1921 à Boston, Buffalo, Cleveland, St-Louis, Pittsburg, Cincinnati, Washington et Philadelphie.

Le but poursuivi par notre Office en organisant cette exposition a été d'illustrer la Suisse par les beaux-arts, en cherchant à réunir surtout des toiles représentant des paysages et des scènes suisses. Nous y voyons non seulement un avantage pour notre tourisme, mais aussi un bénéfice très appréciable pour notre influence morale, artistique et intellectuelle aux Etats-Unis. A la suite d'une invitation adressée à tous les peintres et sculpteurs suisses, plus de 300 œuvres d'artistes vivants furent réunies au Musée des Beaux-Arts de Zurich. Le choix de celles appelées à figurer à l'exposition

fut fait par un jury présidé par M. Righini et formé de MM. Angst, Boss, Cardinaux, Giov. Giacometti, Mangold, Peyer, Silvestre et Röthlisberger. A côté de la *section des artistes vivants*, groupant une centaine de toiles et près de trente sculptures, les peintres décédés sont représentés dans une *section rétrospective* qui comprend des œuvres de premier ordre, entre autres de Böcklin, Hodler, Buri, Welti, Stückelberger, Giron, Koller, Menn, Buchser, Vautier, etc. Les œuvres de cette section ont été choisies par le Comité d'organisation formé de MM. Baud-Bovy, Dr. Ganz, Righini, Dr. Wartmann et du directeur de l'Office. Malgré le but de propagande visé, les deux jurys se sont uniquement laissés guider dans leur choix par des considérations d'ordre artistique.

L'Office suisse du Tourisme n'aurait pas osé avec ses seules ressources financières assumer les risques que comporte une entreprise aussi importante s'il n'avait été assuré de l'appui des autorités fédérales et en particulier du Département fédéral de l'Intérieur, que nous nous plaisons à remercier très vivement.

En *Angleterre*, une *exposition des arts graphiques suisses* organisée par notre Office a été ouverte successivement à Leicester, à Leeds et à Bradford où elle a remporté un franc succès. Elle sera transférée à Huddersfield, à Harrogate, puis probablement à Manchester et à Londres. Des démarches sont faites en Hollande et en Belgique dans le but d'y exposer les mêmes objets à leur retour d'Angleterre, en 1921. Cette exposition comprend, outre des œuvres de l'art graphique, une belle collection d'affiches destinées à la propagande en faveur du tourisme.

Notre Office a participé en novembre à l'*Exposition des sports à Amsterdam*. Son stand, consacré aux sports d'hiver, a été très remarqué.

Nous avons aussi pris part, au moyen d'une belle collection d'affiches et d'agrandissements photographiques, d'entente avec la Swiss Export Ltd., à l'*Exposition internationale de publicité* qui a eu lieu à la Cité Blanche de Londres.

Une *Exposition préliminaire* des œuvres d'art destinées à être envoyées en Amérique, a été ouverte pendant quelques jours à Zurich.

A côté de l'organisation souvent laborieuse de ces diverses expositions, nous avons pris part, en 1920, aux *Foires d'échantillons* de *Lyon, Bruxelles, Milan, Utrecht* et *Barcelone*. Un service d'informations avec distribution de matériel de propagande était installé dans nos stands.

Réclame dans la presse. Avant les saisons d'été et d'hiver, notre Office s'est livré, seul ou d'entente avec les stations suisses d'étrangers, à une intense campagne de publicité dans les journaux et revues d'Angleterre, d'Amérique, d'Allemagne, d'Espagne, de Belgique, de France, de Hollande et du Danemark. Cette réclame a été efficace, comme l'a démontré l'augmentation des demandes d'informations qui a correspondu à la publication de nos insertions.

Parallèlement aux annonces, demeurées la forme classique mais non démodée de la publicité, nous avons recouru à des articles rédactionnels chaque fois que les circonstances l'ont exigé, soit pour démentir de faux bruits propres à nuire à notre pays, soit pour faire connaître les facilités d'entrée et de séjour en Suisse, soit encore pour célébrer discrètement les vertus curatives de notre climat et la valeur des sports d'été ou d'hiver.

Dans les pays les plus importants pour le tourisme suisse nous recourons avant tout à l'annonce *collective*, dont l'en-tête est occupé par notre Office et les cases infé-

rieures par les stations participant à cette réclame. Cependant nous employons de plus en plus l'annonce *générale* à la charge exclusive de notre Office et en faveur de la Suisse dans son ensemble, sans mention des centres de tourisme. Ceux-ci sont informés des journaux ou revues dans lesquels des insertions ont lieu et de l'époque de leur parution; ils peuvent ainsi publier leurs annonces au-dessous de notre réclame générale qui sert en quelque sorte de titre.

En 1920, des annonces ont été faites dans les pays suivants:

1. *Réclame collective.*

a) Saison d'été:

Angleterre	Revue et journaux	16
France	" " "	16
Etats-Unis	" " "	9
Hollande	" " "	2

b) Saison d'hiver:

Angleterre	Revue et journaux	15
France	" " "	19
Hollande	" " "	7
Espagne	" " "	4
Belgique	" " "	8

2. *Réclame générale.*

Été et hiver:

Allemagne	Revue et journaux	18
France	" " "	4
Angleterre	" " "	5
Etats-Unis	" " "	14
Belgique	" " "	7
Hollande	" " "	3
Danemark	" " "	1
Espagne	" " "	4
Suisse	" " "	4

3. *Réclame rédactionnelle.*

Cette réclame a été faite dans 27 journaux et revues.

A l'occasion des festivités d'Anvers et de l'afflux des étrangers, nous nous sommes livrés dans cette ville à une propagande très active par les journaux et par l'exposition d'affiches, de tableaux et d'agrandissements photographiques.

Publications de l'Office. Nous nous bornons à énumérer ci-dessous les publications éditées en 1920:

- « Was Switzerland Pro German » by Sutton Croft.
- « La Suisse et les Français » par Castell.
- « Carte du Touriste » au 1 : 650,000 avec texte illustré, en langues allemande, française et anglaise.
- « Carte de la Suisse » au 1 : 900.000, destinée à être annexée au petit guide « La Suisse », en diverses langues.
- « La Suisse et ses Ecoles » en langues française et anglaise. (Les éditions allemande, italienne et espagnole sont à l'impression.)

« La Suisse en Hiver » en langue française.

Calendrier à effeuiller « Switzerland ».

Portefeuille artistique « La Suisse pittoresque ».

Portefeuille artistique « Les lacs suisses ».

Nous avons en outre fait publier par la revue « Pro Helvetia » des fascicules spéciaux en langues française (L'été en Suisse) et anglaise (Winter Season), qui ont été largement répandus à l'étranger.

Enfin la publication d'un « Almanach sportif suisse » en langue anglaise est prévue pour le printemps 1921, tandis qu'un petit guide illustré « La Suisse » est à l'impression.

Affiches et affichage. Notre Office a édité en 1920, par les soins de la maison Wolfensberger, deux affiches du peintre Cardinaux « L'été en Suisse » et « L'hiver en Suisse », avec textes allemand, français, anglais ou italien.

A côté de l'affichage gratuit, que nous avons obtenu par l'intermédiaire des Chemins de fer fédéraux et des agences de voyages dans nombre de pays, nous avons exposé notre affiche d'hiver dans les principales villes de Hollande, du Danemark, de la Suède et de la Riviera française.

Carte réclame. Nous avons fait procéder à l'exécution d'une double carte postale réclame avec une réduction de notre affiche « L'hiver en Suisse » et un texte destiné à attirer l'attention des étrangers sur la Suisse au point de vue du tourisme, de ses stations balnéaires, de ses sanatoria, de son commerce, de ses industries, de ses voies de communication et de ses établissements d'instruction. Cette carte a été éditée en plusieurs langues et mise à la disposition de nos agents et des consuls de Suisse à l'étranger, auprès desquels elle a rencontré un bon accueil.

La même vue a été lithographiée sur carton format « Mono » avec des citations d'auteurs au verso.

Patronage et subventions. Outre notre patronage à la revue touristique « Pro Helvetia », nous avons favorisé la publication de l'ouvrage « Die Schweiz, ihre Erziehungs- und Bildungsanstalten 1920 », de Froelich-Zollinger, qui paraîtra aussi prochainement en français et en anglais. Notre appui a été accordé aux éditeurs de la belle brochure « Stations balnéaires suisses », publiée en langues hollandaise, anglaise et française. Notre Office s'est chargé de la diffusion à l'étranger de cette publication et lui a alloué un subside de francs 4000.—. Dans une mesure plus modeste nous avons encouragé la publication de la Revue « English Herald Abroad » dont le rédacteur, M. Hudson, s'efforce de favoriser le développement des relations entre l'Angleterre et la Suisse. Enfin dans le domaine des subventions, nous avons accordé un subside à Madame Dossenbach, de l'Agence des Chemins de fer fédéraux à New-York, en reconnaissance des services rendus, pour lui permettre de visiter pendant l'été les stations d'étrangers en Suisse.

Conférences et matériel intuitif de propagande. — L'Office du Tourisme a organisé dans différents pays des conférences avec projections lumineuses de diapositifs ou de films cinématographiques. Ces derniers jouant un rôle toujours plus important en matière de propagande, notre Office a cherché à favoriser la prise de films en Suisse et leur roulement à l'étranger, entre autres au moyen de subventions.

La réunion et la diffusion de photographies, de lithographies, d'affiches, de diapositifs et de clichés sont l'objet de toute notre attention. Des tableaux et agrandissements photographiques ont été envoyés sur demande aux agences de voyages et

aux consulats de Suisse pour la décoration des locaux de réception (561 en 1920). Ailleurs, nous avons réussi à placer ce même matériel dans des vitrines de magasins.

Propagation du matériel de publicité. — La réunion, aux deux sièges de notre Office, du matériel de publicité édité par les sociétés de développement et les entreprises de transports, puis la diffusion à l'étranger de ces imprimés, ainsi que celle de nos publications, ont fortement occupé le personnel de nos bureaux. Nos expéditions d'imprimés en 1920 accusent les chiffres suivants:

Zurich	240.914	
Lausanne	<u>24.698</u>	265.612

Ajoutons que les frais d'envoi de ce matériel se sont élevés à frs. 11,498.33.

Quant aux demandes de renseignements, elles augmentent de jour en jour et affluent de toutes les parties du globe, ce qui prouve que notre Office est toujours plus connu. Mais c'est en même temps une preuve qu'il est nécessaire de multiplier nos agences à l'étranger.

c) Division du trafic.

Trafic ferroviaire. — Les diverses *questions d'horaires* ont été examinées attentivement par notre commission des horaires et nous avons présenté de nombreuses demandes aux autorités fédérales dans le but d'obtenir des améliorations d'horaires. Il a souvent été répondu favorablement à ces requêtes et nous osons espérer que peu à peu il sera fait droit aux autres demandes justifiées. Une attention particulière a été vouée aux *relations ferroviaires internationales* et c'est en partie grâce à nos efforts qu'une sensible amélioration des correspondances a été obtenue, surtout avec l'Angleterre, la France, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne. Nous nous sommes occupés tout spécialement des *trains de saison* circulant entre l'Angleterre et la Suisse. Si leur fréquentation a laissé à désirer en hiver 1919/20 et en été 1920, ces trains sont très occupés en hiver 1920/21. Nous avons aussi obtenu un service de *trains spéciaux* Amsterdam-Bâle pendant la saison d'été. Ils ont été organisés par notre représentant M. van Ligten à Amsterdam; leur fréquentation a été très forte.

L'Office suisse du Tourisme est représenté régulièrement à la *conférence inter-cantonale des horaires* où il a l'occasion de présenter et de motiver ses demandes.

Notre essai d'organisation, en été, de quelques *trains de plaisir* entre les diverses parties de la Suisse a échoué ensuite d'une trop faible participation.

Nous avons cherché à réintroduire des *billets circulaires* à prix réduit, mais nous avons rencontré de l'opposition auprès des C. F. F. Il en a été de même pour les *billets de retour* à taxe réduite, aussi faudra-t-il examiner si l'introduction d'un *tarif différentiel* avec taxes dégressives en raison des distances parcourues ne serait pas préférable. Ce tarif favoriserait les voyages à grandes distances et en conséquence le trafic dans tout le pays.

Nous avons été invités par le Département des Chemins de fer à nous prononcer sur le *projet d'un nouveau règlement de transport*.

Poste, télégraphe, téléphone. Nous sommes intervenus auprès des autorités compétentes afin d'obtenir une augmentation des services d'automobiles postaux avec l'Italie par les passages alpins. Il y a quelques chances qu'il soit donné suite prochainement à une partie de nos demandes. Nous espérons aussi obtenir une amélioration des communications téléphoniques internationales, spécialement avec la France.

Automobilisme. Nous avons entretenu des relations suivies avec les milieux automobilistes. Nos efforts, malheureusement vains, ont tendu à la suppression des limitations apportées à la circulation du dimanche, ou tout au moins à la libre circulation sur certaines grandes routes intercantionales ou internationales. Mais aussi longtemps que les dispositions cantonales les plus diverses règneront dans ce domaine, il pourra difficilement être fait droit à notre requête. La seule solution véritable gît dans une réglementation fédérale que nous appelons de tous nos vœux.

Nous nous sommes aussi occupés des interdictions de circulation automobile en corrélation avec la fièvre aphteuse, de même que de l'approvisionnement du pays en benzine.

D'entente avec l'Union suisse des professionnels de la route et de l'Automobile-Club de Suisse nous avons élaboré un *Guide pour l'amélioration du réseau routier destiné à la grande circulation*.

Nous avons eu enfin maintes occasions de rectifier dans la presse étrangère des nouvelles défavorables à la circulation automobile en Suisse.

Aviation. L'appui accordé par l'Office du Tourisme à ce nouveau mode de transport s'est traduit par des subsides accordés aux organisateurs de journées d'aviation et à la prise de films par des aviateurs.

D'entente avec les plus importantes associations d'aviation, nous avons assumé la défense des intérêts de l'aviation civile. Notre institution, selon le désir de l'Office fédéral aérien, forme le trait-d'union entre celui-ci et les sociétés précitées. C'est par nous que sont transmises les communications officielles de cet Office, et les différents projets de dispositions exécutives nous ont été soumis pour préavis.

Passeports. Les efforts tendant à l'obtention de facilités en matière de passeports ont aussi absorbé cette année une bonne partie de notre activité. Les réclamations constantes élevées tant par l'hôtellerie que par des personnes privées, ont, pendant le premier semestre, entraîné un échange continu de correspondance entre le Bureau central de police des étrangers et notre Office. C'est en partie à nos démarches qu'est dû l'Arrêté du Conseil fédéral du 9 juillet 1920, qui, faisant droit à nos demandes, a accordé des facilités notables et a ainsi provoqué une recrudescence du mouvement des étrangers en Suisse. D'après les nouvelles dispositions, les formalités pour l'entrée en Suisse sont réduites au visa consulaire et à l'annonce à l'arrivée dans la première localité où s'arrête le voyageur. Toutes autres formalités sont supprimées et les touristes circulent librement en Suisse.

En novembre, il a enfin été donné suite à un autre de nos postulats, soit le remplissage, dans les consulats, des formulaires remis aux étrangers, en sorte que les formalités à la frontière se bornent au retrait de ces formulaires et à l'estampillage du passeport. Nous espérons que bientôt cette dernière formalité subsistera seule, l'annonce à l'arrivée dans la première localité de séjour étant supprimée à son tour.

Les taxes élevées perçues par les cantons et les communes ont donné lieu à des plaintes justifiées, aussi nous sommes nous efforcés d'y remédier. A défaut d'une suppression complète de toute finance, de notables réductions ont été consenties. Les seules villes de Berne et Zurich perçoivent encore à l'arrivée une taxe de fr. 5.—.

Nous avons enfin obtenu de l'Office central de police des étrangers que nos représentants et les principales agences de voyages à l'étranger fussent autorisés à présenter, en lieu et place des touristes, les demandes de visas aux consulats suisses.

Informations. La division du trafic a été fréquemment appelée à donner des ren-

seignements sur une foule de questions: voyages, horaires, formalités d'entrée en Suisse, conditions de séjour, etc.

d) Division de l'économie publique et de la statistique.

Les travaux de cette division se résument comme suit:

1. Organisation d'expositions collectives d'eaux minérales à la Foire d'Echantillons à Bâle et d'eaux de table au Comptoir suisse des produits alimentaires et agricoles à Lausanne; publication de matériel de propagande y relatif en langues allemande et française.

2. Elaboration et édition de la brochure: « Les eaux minérales de la Suisse », qui a paru en langues française et allemande.

3. Défense des intérêts des stations balnéaires et des sources d'eaux minérales, en commun avec la Commission des intéressés aux stations climatiques suisses et aux sources d'eaux minérales.

4. Etude des questions qui concernent le tourisme et examen des publications y relatives, spécialement de celles qui ont trait à la balnéologie, à la climatologie, à l'hôtellerie, à la situation sociale des employés d'hôtels, au mouvement des étrangers et à la propagande à l'étranger.

5. Travaux préliminaires concernant l'établissement d'une statistique sur le mouvement des étrangers, basée sur des données authentiques.

6. Création d'une bibliothèque et d'archives du tourisme et du trafic.

F. Le mouvement des étrangers en Suisse.

Bien qu'à certains moments de l'année écoulée il ait paru que l'industrie hôtelière reprenait ici ou là, nous n'en devons pas moins constater qu'elle a encore souffert en 1920 des suites de la guerre. Le renchérissement général de la vie, le change défavorable des pays étrangers, en particulier celui de nos voisins, enfin les difficultés opposées à l'entrée en Suisse, empêchèrent le tourisme étranger, si nécessaire à nos stations climatiques, de reprendre normalement. Seules, la clientèle suisse et celle des pays à change favorable, — tels que l'Angleterre, la Hollande et l'Amérique — furent en état de faire un séjour de repos dans nos stations d'été et d'hiver. La fièvre aphteuse qui régnait chez nous, et qui eut pour conséquence, en diverses régions, des mises à ban, fut aussi un obstacle au développement du tourisme.

La saison d'hiver 1919/20 promettait d'être bonne et un nombre assez important d'étrangers s'était annoncé; mais la température trop douce chassa rapidement ceux qui étaient venus. Le résultat final, à quelques exceptions près, doit être considéré comme mauvais; beaucoup d'hôtels ne couvrirent même pas leurs frais d'exploitation.

La saison de printemps ne fut pas non plus des meilleures; seules, les stations de Lugano et de Locarno eurent passablement de monde au début, mais là aussi, cela ne dura pas.

Grâce à la simplification des formalités pour l'entrée et le séjour en Suisse, principalement grâce à l'abolition du contrôle vexatoire des passeports et à de meilleures correspondances ferroviaires, le nombre des étrangers semblait, au début de la saison d'été, vouloir augmenter considérablement. A Lucerne il y eut beaucoup d'animation, rappelant par instant celle d'avant-guerre. Mais le temps pluvieux qui persista pendant une grande partie de l'été et de l'automne, réduisit ces espoirs à néant et la plu-